



ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Le Congo défie la Zambie ce vendredi

Le sélectionneur du Congo a animé hier une conférence de presse en prélude à la rencontre qui opposera le vendredi à Ndola, en terre zambienne, les Diables rouges aux Chipolopolos de la Zambie en match comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Isaac Ngata a ainsi affiché son optimisme quant à la possibilité des Diables rouges de livrer une prestation de qualité. « La Zambie est une équipe régulière. Certains de ses joueurs évoluent ensemble depuis 2013 et d'autres viennent d'arriver. Ça reste costaud, mais je pense que les Zambiens nous recevront là où ils ne nous attendent pas », a-t-il déclaré.

Page 16



Isaac Ngata, sélectionneur du Congo

HYDROCARBURES

Les directeurs généraux des pays membres de l'APPO en conclave à Brazzaville



Les directeurs généraux des sociétés des pays membres assistant à la présentation de la SNPC/Adiac

La capitale congolaise, Brazzaville, abrite ce 16 novembre la 5e réunion des directeurs généraux des sociétés pétrolières des pays membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO).

Prélude à l'ouverture des travaux, une présentation de la Société nationale des pétroles du Congo, notamment ses structures connexes et ses missions, a été faite la veille aux délégations des 18 pays participant à cette réunion portant sur les défis de l'industrie pétrolière, les politiques et stratégies de cette organisation panafricaine.

Page 8

COOPÉRATION SANITAIRE

La Chine envoie sa 30^e mission médicale au Congo

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Li Yan, a présidé le 14 novembre à Brazzaville la réception en l'honneur du départ de la 29e et l'arrivée de la 30e mission médicale chinoise composée, à l'instar de la précédente, de 30 médecins dont des ophtalmologues, chirurgiens, radiologues et spécialistes de la médecine traditionnelle chinoise. « Le Congo revêt une importance particulière pour la mission médicale chinoise envoyée en Afrique. Depuis près de six décennies, malgré les aléas internationaux, les médecins chinois qui effectuent la mission médicale au Congo sont restés fidèles à leur enga-



Une vue de la 30^e mission médicale chinoise/Adiac
gement initial, à savoir surmonter diverses difficultés et faire preuve d'humanisme international », a indiqué l'ambassadeur de Chine précisant que depuis 1967 près d'un millier de professionnels médicaux chinois ont foulé le sol congolais et administré près de 5 millions de traitements.

Page 3

FILETS SOCIAUX

Réduire 75% des ménages pauvres



Présentation du Programme national des filets sociaux

Présenté hier à Brazzaville par sa coordonnatrice, Corelli Mavoungou, le Programme national de filets sociaux vise, entre autres, à réduire de 75% la part des ménages bénéficiaires vivant sous le seuil de pauvreté alimentaire.

Au total quelque 65 000 ménages vulnérables sont concernés par ce programme qui va entrer en vigueur à partir de l'année 2024.

Page 16

Éditorial

Expertise locale

Page 2

GABON

La fin de la transition prévue en août 2025

Page 5

ÉDITORIAL

Expertise locale

L'équipe nationale de football va se produire ce vendredi à Ndola, en Zambie, face à la sélection de ce pays dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 avec, à sa tête, un sélectionneur de nationalité congolaise qui assure l'intérim jusqu'à nouvel ordre.

Valoriser l'expertise locale souvent coiffée au poteau par des techniciens expatriés n'est pas une mauvaise option. La démarche peut bien fonctionner si on lui donne la chance de s'exprimer, l'expérience tentée dans certains pays africains ayant donné des résultats probants. Le plus grand problème est de s'inscrire dans la durée. Pour y arriver il faut se former ou se recycler.

Chez-nous, la qualification des techniciens reste un sujet très préoccupant. Pour preuve, le monde du sport congolais a connu un embryon de polémique lors du récent dépouillement des dossiers effectué par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) après l'appel à candidatures en vue de recruter un sélectionneur de nationalité congolaise.

Le constat est bien réel : aucune candidature des quatre techniciens congolais ayant postulé ne remplissait les conditions d'éligibilité telles que l'exige la Confédération africaine de football (CAF). L'instance faitière du football africain accorde plus de crédit aux techniciens ayant la licence Pro ou A CAF pour exercer le métier d'entraîneur en toute liberté en Afrique. Seule l'UEFA Pro est exigée aux postulants ayant obtenu leur qualification en Europe, selon les accords signés entre la CAF et l'Union européenne de football association (UEFA).

Les responsabilités étant partagées, la Fécofoot doit désormais créer les mécanismes devant favoriser la formation de ses cadres techniques. Ce sera l'opportunité pour le monde entier de découvrir enfin le savoir-faire des techniciens congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉFENSE

Rationalisation des dépenses

Le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire général de 2e classe, Alain Eugène Aignan Mpara, a ouvert, le 14 novembre à Brazzaville, le séminaire sur le budget programme ayant pour trait principal ou marque distinctive « la performance », perçue comme le système budgétaire par excellence des administrations modernes.



Les participants au séminaire/Adiac questions ayant trait au budget. Vous devrez donc, au cours de ce module, travailler avec beaucoup de sérieux, être disponibles et assidus, car sa réussite dépendra tant de la qualité de vos travaux, de l'intérêt que vous porterez que de ce que vous en aurez tiré au final ». A titre de rappel, la réforme du budget en mode programme au Congo découle d'une transparence au niveau national d'un corpus supranational. Il s'agit d'une réforme qui dépasse le seul périmètre national puisque née de directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. La réforme budgétaire, qu'elle soit imposée dans la sous-région, est sans doute davantage une conséquence du besoin de rationaliser les dépenses publiques...

Guillaume Ondze

Placé sur la supervision de la direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense avec l'appui technique des agents de la direction générale du plan et du budget, le séminaire qui va durer quatre jours, soit du 14 au 17 novembre, a pour but de renforcer, au mieux consolider la capacité des agents du ministère de la Défense nationale, notamment les directeurs de l'administration et des finances des directions générales et centrales ainsi que des commandements organiques des Forces armées congolaises.

Pour ce deuxième module du séminaire, organisé afin d'épuiser les thématiques qui n'ont pas été abordées lors du précédent, les participants vont plancher principalement sur les thèmes suivants : la démarche d'élaboration du cadre de dépense à moyen terme ; la présentation du canevas du cadre de dépense à

moyen terme ; l'élaboration de la matrice du cadre logique ; la budgétisation des dépenses de fonctionnement ; la budgétisation des dépenses d'investissement ; et la budgétisation en mode autorisation d'engagement et crédits de paiement. « Nous sommes plus ou moins déjà presque dedans depuis quelques années. L'effectivité de la bascule pour le ministère de la Défense comme quelques autres départements ministériels interviendra après 2024, choisie comme année test », a indiqué le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire général de 2e classe, Alain Eugène Aignan Mpara. Et d'ajouter : « Du fait de votre positionnement dans la chaîne budgétaire, vous êtes naturellement en première ligne sur toutes les

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo accueille la 30^e mission médicale chinoise

L'ambassade de Chine a organisé, le 14 novembre à Brazzaville, une réception en l'honneur de la rotation des 29^e et 30^e missions médicales chinoises en République du Congo.

La nouvelle mission médicale chinoise exercera, pendant un an, à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise à Mfilou, à Brazzaville; à l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire; et à l'hôpital d'Owando, chef-lieu du département de la Cuvette. Son apport dans ces trois structures sanitaires vise, selon le conseiller technique du ministre de la Santé, à contribuer à l'amélioration de l'offre de soins de qualité aux malades. Il a souligné, par la même occasion, la solidité des relations d'amitié et de coopération entre la Chine et le Congo, et salué le travail abattu par la 29^e mission médicale qui vient de terminer ses prestations. Quant à la 30^e mission médicale à qui il a souhaité « une cordiale bienvenue », « cela montre à suffisance la bonne santé de notre coopération et témoigne la proximité que nous avons avec le peuple Chinois », a dit Anselme Ludovic Gnekoumou Libaba.

Le représentant de l'ancienne équipe médicale, Yu Hailong, a exprimé sa gratitude et salué « le travail réciproque avec leurs collègues médecins congolais » à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise. Il a également rappelé des actions menées par la 29^e mission durant les années passées au Congo, notamment des opérations chirurgicales et des



La 29^e mission médicale posant avec l'ambassadrice de Chine/Adiac

consultations gratuites réalisées à l'orphelinat Béthanie, à l'hôpital de Loandjili, etc. Par l'intermédiaire de leur collègue, Yang Tingshuang, la 30^e mission médicale chinoise s'est dit prête à travailler « pour accomplir sa tâche médicale ».

De son côté, le directeur de l'hôpital de l'amitié sino-congolaise, Benjamin Ngakono, a fait savoir que la 29^e mission médicale a accompli son devoir « avec succès » dans le domaine de la chirurgie, l'ophtalmologie, la radiologie, etc. En outre, il a exprimé sa gratitude aux chefs d'Etat chinois et congolais, et au ministre congolais de la Santé

pour la signature de l'accord renouvelant la mission.

Dans son discours, l'ambassadrice de Chine, Li Yan, a relevé que « la santé constitue un domaine important de la coopération pragmatique sino-congolaise ». La mission médicale, a-t-elle ajouté, « joue le rôle d'un pont d'amitié, de coopération et de développement qui n'a jamais connu d'effondrement ».

Elle a rappelé les différents événements qui se sont succédé pour renforcer la coopération médicale entre les deux pays, entre autres, le premier voyage au Congo du président chinois, Xi Jinping, en 2013 ;

les différentes missions médicales chinoises au Congo qui remontent à 1967 ; la visite au Congo du navire hospitalier de la Marine chinoise « Arche de la paix » en 2017 ; l'organisation des activités dans le cadre de l'« Action de lumière » de 2016 à 2018, au cours desquelles, plus d'un millier de malades congolais ont bénéficié des opérations gratuites de cataracte, etc.

Parlant de l'année 2024 qui marquera le 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo, l'ambassadrice a assuré que « la partie Chinoise est disposée à faire rayonner l'esprit de la

mission médicale chinoise à travers des actions de la mission au Congo ».

Son pays, a-t-elle poursuivi, continuera à mettre en œuvre le mécanisme de coopération « jumelage des hôpitaux », à renforcer les échanges dans le domaine sanitaire, « afin de promouvoir le bien-être et la santé du peuple congolais, et de contribuer davantage à la construction de la communauté de santé Chine-Congo ».

La cérémonie a été marquée par l'attribution des diplômes d'honneur aux médecins de la 29^e mission médicale chinoise qui quittent le Congo.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Dépistages de la maladie à l'hôpital général Adolphe-Sicé

Sur le thème « Connaître les risques, c'est maîtriser les réponses », la Journée mondiale du diabète a été célébrée, le 14 novembre à Pointe-Noire, sous les auspices de Nzota Audrey Mabengue, directrice des soins infirmiers à l'hôpital général Adolphe-Sicé, accompagnée du Dr Charley Loumade Elenga Bongo, président du comité d'organisation de cette activité.

La directrice des soins infirmiers de l'hôpital général Adolphe-Sicé a signifié que le diabète de type 1 n'est pas évitable mais celui de type 2 l'est bien au moyen d'une alimentation saine, d'une activité physique régulière, d'un poids normal et du fait d'éviter la consommation du tabac. « Le diabète touche 420 millions de personnes dont, en moyenne, 10% vivent avec un diabète de type 1 et 90% avec un diabète de type 2. Un adulte sur 11 dans le monde est concerné par le diabète, qu'il soit diagnostiqué ou considéré comme pré-diabète », a-t-elle rappelé.

Pour sa part, le Dr Charley



Le dépistage gratuit à l'hôpital général Adolphe-Sicé/Adiac

Loumade Elenga Bongo a indiqué que cette année, au total 311 patients des âges confondus souffrent du pied diabète dans la ville côtière, soit 93% des diabétiques connus, pour une durée d'hospitalisation de onze et vingt-six jours.

Signalons qu'en plus de l'hôpital général Adolphe-Sicé par le biais de son service des maladies métaboliques et endocriniennes, cette structure a organisé des dépistages gratuits à travers quelques sites retenus comme le rond-point Lumumba, la place de la poste, le marché de la foire, le marché de l'OCH et la direction départementale de la santé.

Séverin Ibara


AVIS D'APPEL D'OFFRES NO. CONGO BU_24_RFGS_269242
Objet

Recrutement d'un Consultant pour l'élaboration du Manuel des Procédures de Suivi et Evaluation du Programme National de Lutte Contre le Paludisme

Date de l'appel d'offres

16 Novembre 2023

Date de clôture

23 Novembre 2023

Numéro de référence

Congo BU_24_RFGS_269242

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops («CRS»), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, opérant en République du Congo depuis 2018, et ayant son bureau situé au 4^e étage de l'Immeuble ACERAC, Impasse Bayardelle, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

Dans le cadre de mise en œuvre de la subvention NFM3 financée par le Fonds Mondial, CRS invite les soumissionnaires de la place intéressés par le présent avis, à lui soumettre des propositions d'offres pour l'élaboration du Manuel des Procédures de Suivi et Evaluation du Programme National de Lutte Contre le Paludisme. Les soumissionnaires seront évalués sur base de leurs compétences et de leur proposition financière par rapport aux termes de référence validés pour l'activité.

L'offre devra avoir les éléments suivants :
1 - Documents administratifs :

- Une copie du NIU ou de la pièce d'identité / passeport en cours de validité ;
- Une copie du relevé d'identité bancaire ;
- Un extrait du Registre de commerce ;
- Attestation de non-faillite datant d'au moins 2022 ;
- Attestation CNSS ;

• Preuves de régularité fiscale d'au moins 2022 (Patentes, certificats de moralité fiscale, Quitus, etc.)

2 - Offre Technique:

- Preuves des expériences similaires précédentes (contrats et certificats de bonne fin)
- Une proposition technique détaillée récapitulant les étapes, les personnes ressources à impliquer, un chronogramme et la méthodologie à utiliser
- La liste du personnel clé proposé par le soumissionnaire avec copies des diplômes, certificats et CVs respectifs ;
- Toute autre pièce pertinente permettant d'apprécier la capacité du Soumissionnaire par rapport au profil souhaité dans le cahier de charge.

3 - Offre Financière ou Budget :

L'offre financière doit comprendre les éléments ci-dessous :

1. Les honoraires de consultance du Soumissionnaire pour les 30 jours de la prestation, inclus les frais de déplacement nécessaires pour la réalisation de l'activité

2. Un état de besoin récapitulant les frais liés à l'implication des institutions et parties prenantes ressources (ex. ateliers de revues / validation)

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement les Termes de Référence en envoyant un courriel de demande aux adresses : grace.mouzabakani@crs.org orchie.ndebeka@crs.org avec objet « **Demande des TDR pour l'appel d'offres N° Congo BU_24_RFGS_269242 pour l'élaboration du Manuel des Procédures de Suivi et Evaluation du Programme National de Lutte Contre le Paludisme** » et mettant en copie bidcg@crs.org ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS situé au 4^e étage de l'Immeuble ACERAC, sur l'Impasse Bayardelle, Centre-Ville, Brazzaville.


SECTION I – AVIS D'APPEL D'OFFRES CONGO BU_24_RFGS_268479
Objet

Services de transfert d'espèces aux bénéficiaires et ou Partenaires des programmes de CRS en République du Congo

Date de publication

16 Novembre 2023

Date de clôture

7 Décembre 2023

Numéro de référence

Congo BU_24_RFGS_268479

1.1 Objectif

Pour les besoins de paiement de ses différents programmes en République du Congo pour l'horizon 2024 - 2027, CRS cherche à identifier et contractualiser une ou plusieurs institutions financières à travers cet appel d'offres pour servir de pourvoyeur(s) des services de paiement en espèces à ses bénéficiaires et participants aux programmes sur toute l'étendue du territoire Congolais.

Les besoins de paiement à travers les agences de paiement sont estimés à 4,057,802,032 (quatre milliard cinquante-sept millions huit cent deux mille trente-deux) Francs CFA au cours de la période 2024 - 2027, avec un point culminant en 2025.

1.2 Détails d'approvisionnement attendus :

Les paiements peuvent être effectués via un certain nombre d'options de livraison en fonction du contexte, y compris :

1. L'argent mobile
2. Les cartes de guichet prépayées
3. Les cartes à puce ou d'autres modes de livraison d'espèces électroniques / numériques.

1.2.1 Composition des Offres

Les offres doivent avoir les éléments suivants :

Documents administratifs

- Un certificat d'agrément délivré pour la fourniture de services de paiement en République du Congo.
- L'attestation / certificat d'immatriculation / identification fiscale (NIU)
- Des attestations de régularité de la situation fiscale et sociale ;
- Copies légalisées du RCCM ;

- Une attestation de non-liquidation des biens ;
- Un engagement du Soumissionnaire (voir modèle du DAO).

Offre Technique

- Preuve de capacité financière (attestation bancaire certifiée, Etats financiers certifiés par le commissaire aux comptes pour les 3 dernières années)
- Références de marchés similaires obtenus les trois dernières années
- Une cartographie des zones de couverture géographique actuelle
- Brève présentation de l'entreprise : (Noms, site web, contacts, chiffre d'affaire, années d'activité...)
- Un descriptif ne dépassant pas 4 pages sur le mécanisme de paiement proposé en ressortant les étapes, les systèmes de contrôle et de rapportage. Ce descriptif doit en outre comprendre les éléments décrits dans le Formulaire de renseignement sur le mécanisme de paiement proposé (voir annexe)
- Modèle d'engagement à respecter la Charte d'Ethique

Offre Financière

L'offre financière doit être préparée selon les instructions de la section IV et devront comporter les documents suivants :

- La lettre de soumission, datée et signée ;
- Le projet d'Acte d'engagement, rempli, daté et signé ;
- Le Cout de la prestation de service ;

1.2.2 Soumission des Offres

Les offres peuvent être soumises électroniquement à l'adresse bidcg@crs.org ou déposées physiquement au bureau de CRS sis au 4^e étage de l'Immeuble ACERAC, Impasse Bayardelle, Centre Ville, Brazzaville, République du Congo au plus tard le 7 Décembre à 12h00.

Tout soumissionnaire désireux d'avoir des informations complémentaires peut adresser sa requête aux adresses : grace.mouzabakani@crs.org et orchie.ndebeka@crs.org avec copie à bidcg@crs.org

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

Ministère du contrôle d'État de la qualité
du service public et de la lutte contre les antivaux
Autorité de régulation des marchés publics
Conseil de régulation
Direction générale
Direction de la réglementation et des affaires juridiques

COMMUNIQUÉ

La direction générale de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) relance de nouveau les maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués sur l'obligation de procéder à la désignation des personnes responsables des marchés publics et à la nomination des membres des cellules de gestion des marchés publics de leurs structures conformément au décret n°2022-1854 du 12 octobre 2022 modifiant et complétant le décret n°2009-161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.

En effet, une année après la publication du décret précité, seulement 24,5% des maîtres d'ouvrage ont nommé les personnes responsables des marchés publics ainsi que les membres de leurs cel-

lules de gestion des marchés publics malgré de multiples et divers rappels à ce sujet.

Aussi, l'ARMP porte à la haute attention des maîtres d'ouvrages qu'à compter du **1^{er} janvier 2024**, les marchés publics passés hors cadre réglementaire en vigueur seront frappés d'irrégularité.

La direction générale de l'ARMP compte sur votre bienveillante compréhension.

Fait à Brazzaville, le 23 octobre 2023



FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le 23^e cours d'état-major a pris fin

Organisé par le commandement des écoles des Forces armées congolaises (FAC), la 23^e session du stage préparatoire à l'obtention du diplôme d'état-major, lancée le 8 juin dernier, a été clôturée le 14 novembre, dans la salle de conférence de la Base militaire de Pointe-Noire. Les dix premiers de la promotion ont été congratulés.

Le 23^e cours destiné au renforcement des capacités opérationnelles des cadres des FAC a réuni 91 stagiaires. La formation a eu comme objectifs, entre autres, de faire acquérir aux stagiaires des compétences d'officiers opérant au sein d'un état-major de niveau brigade, dans un environnement national ou multinational et de favoriser l'interculturalité et la maîtrise des sujets qui constituent des enjeux ou défis actuels tels que les flux migratoires, le terrorisme, la piraterie maritime, la cybercriminalité, etc.

De ce fait, pendant cinq mois, les stagiaires ont planché sur trois modules portant sur les méthodes, les procédures et les techniques. Dans son mot, le colonel Jean-Pierre Bouka, chef d'état-major du commandement des écoles, représentant le général de brigade commandant des écoles des FAC, qui a chapeauté la cérémonie de clôture de la formation, a invité les officiers stagiaires à intérioriser la discipline de l'officier d'état-major qui fait



La photo de famille lors de la clôture du 23^e cours d'état-major / Adiac

d'eux une force de propositions de solutions aux problèmes qui seront soumis à leur étude, dans la stricte observation de leur doctrine, des principes et normes en vigueur dans leur corporation.

Par ailleurs, fier des progrès accomplis, le capitaine de vaisseau Matthieu Mbini, directeur de

stage, a remercié le commandement qui, malgré les contraintes budgétaires, a mis à disposition tous les moyens pour le bon déroulement de la 23^e session du stage préparatoire à l'obtention du diplôme d'état-major. Celle-ci va permettre de mettre à la disposition dudit commandement

90 diplômés d'état-major et un personnel féminin. Au cours de la cérémonie de clôture, des diplômes ont été remis aux dix premiers de cette formation dont le major de la promotion, le commandant Michaël Franc Mouélé.

Notons que cette cérémonie

s'est déroulée en présence du colonel Andréas Moukiyeni, directeur départemental de la sécurité militaire, représentant le commandant de la zone militaire de défenses n°1, ainsi que le colonel Sayi, commandant du centre d'instruction de Makola.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INDUSTRIALISATION DURABLE EN AFRIQUE

Les experts de la Bad et du Pnud attendus à Addis-Abeba

La ville capitale de l'Ethiopie abritera, du 16 au 18 novembre, l'édition 2023 de la Conférence économique africaine. Elle est organisée par la Banque africaine de développement (Bad), en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Selon le communiqué de la Bad, la Conférence qui se tiendra au centre de conférence des Nations unies sera axée sur les impératifs du développement industriel durable en Afrique. Elle connaîtra la participation active des ministres des Finances africains, des experts des Nations unies, des représentants du secteur du développement et du secteur privé. La rencontre leur permettra aussi d'échanger de front sur les défis et les possibilités qui s'offrent à l'Afrique afin de stimuler l'industrialisation verte et durable du continent.

« La Conférence économique africaine 2023 sera également l'occasion pour les universitaires et les jeunes chercheurs de présenter aux décideurs leurs travaux de recherche axés sur les solutions de développement », souligne la Bad avant de préciser que cette édi-

tion vise à mettre sur pied une stratégie efficace pour accroître l'industrialisation durable en Afrique et répondre aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Cela permettra, selon les organisateurs, au continent de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales. Et, inciter la croissance inclusive, favoriser les entreprises vertes pour un développement social rapide, explorer les options du secteur privé et encourager le partenariat public-privé pour le financement d'une industrialisation durable et favoriser les capacités de production pour promouvoir l'autosuffisance et l'autonomie de nombreux biens et services de base. « Depuis sa création en 2006, la Conférence économique africaine a favorisé la recherche, le dialogue entre experts et le partage des connaissances sur un large éventail de questions

et de défis auxquels l'Afrique est confrontée. Les conférences précédentes ont souligné l'importance d'adapter les politiques, les instruments et les accords internationaux, et de renforcer les capacités locales des États africains afin de mieux répondre aux besoins de l'Afrique », conclut le communiqué de la Bad.

Notons que la Conférence économique africaine est le principal forum panafricain pour discuter des défis et des opportunités économiques émergents. Et, le Groupe de la Bad a organisé la Conférence économique africaine pour la première fois en 2006. Ceci, afin d'améliorer l'efficacité de ses opérations en matière de développement. Cependant, la CEA s'est jointe à l'organisation en 2007 et le Pnud en 2010.

Rock Ngassakys

GABON

L'élection présidentielle prévue en août 2025

Le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, porte-parole du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) dirigé par Brice Clotaire Oligui Nguema, a dévoilé, le 13 novembre à Libreville, les grandes lignes du chronogramme de la transition.

Le colonel a listé les grandes phases du chronogramme de la transition. Le texte, adopté en Conseil des ministres, « est une étape essentielle » de la transition, a indiqué Ulrich Manfoumbi Manfoumbi. Énumérant les étapes déjà opérées, à savoir une « rencontre avec les forces vives de la nation » et la reconstitution des institutions, le CTRI a donné les grandes lignes des mois à venir.

En janvier 2024, un rapport sera remis et enrichi avant qu'une « synthèse finale » soit adoptée. Un nouveau dialogue national inclusif, dirigé par l'archevêque de Libreville, sera organisé et l'Assemblée nationale de transition, nommée en septembre, sera transformée en Chambre constituante. Un an avant l'élection présidentielle, une première version de la nouvelle loi fondamentale gabonaise sera présentée avant d'être soumise à référendum en octobre 2024. L'année 2025 sera ensuite consacrée à l'organisation du scrutin : réforme du code électoral, révision des listes, « distribution des cartes d'électeurs » et, enfin, le scrutin. « Le CTRI réaffirme son engagement à garantir un processus transparent, efficace et inclusif », a insisté Ulrich Manfoumbi Manfoumbi.

Ce calendrier devra être validé lors du dialogue national inclusif, qui doit débuter en avril 2024. Il est donc susceptible d'être encore amendé.

Yvette Reine Nzaba

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

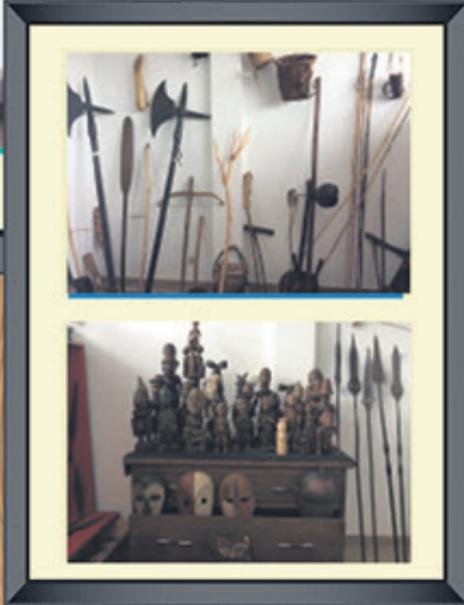
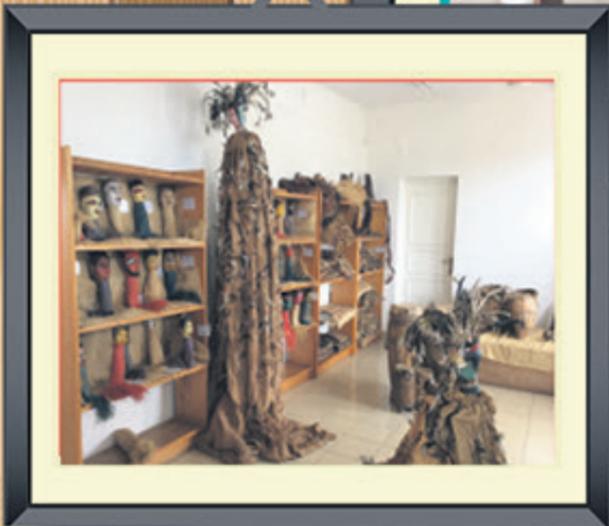
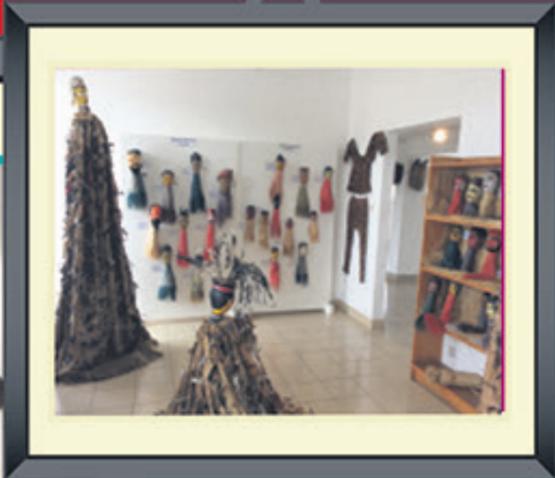
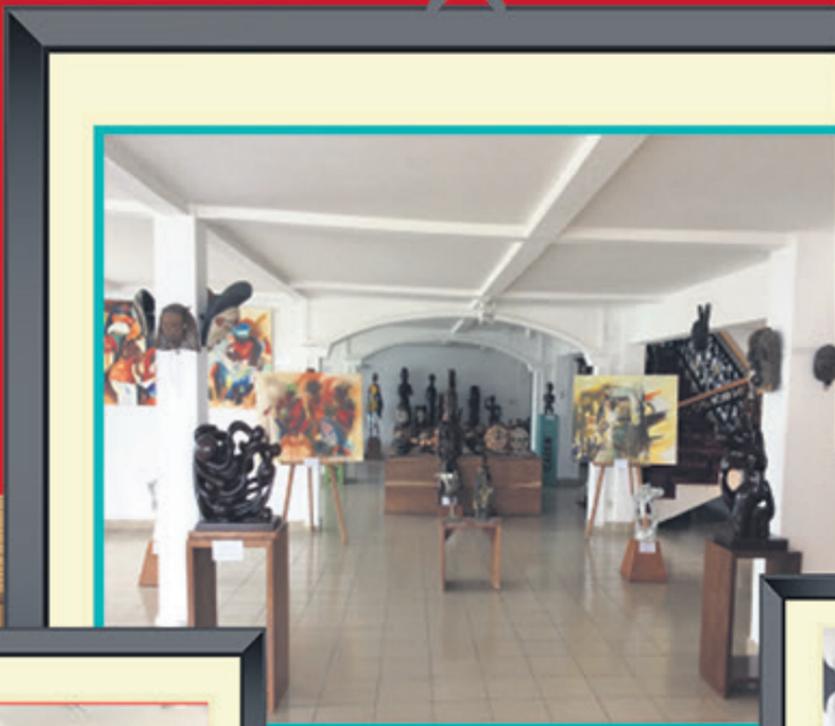
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

MADAGASCAR

L'élection présidentielle sous haute tension

Initialement prévue le 9 novembre, l'élection présidentielle à Madagascar a été reportée au 16 novembre à cause d'une blessure de l'un des treize candidats en lice, dont le président sortant, Andry Rajoelina, qui a dû démissionner, conformément aux dispositions de la Constitution.

Dix des candidats, regroupés sous le nom de «Collectif des candidats», contestent le déroulement du processus électoral. Ils exigent la disqualification d'Andry Rajoelina en tant que candidat en raison de sa nationalité française qui aurait entraîné la perte de sa nationalité malgache. Ces candidats demandent également le remaniement de l'actuelle Commission électorale nationale indépendante (Céni), de la Haute cour constitutionnelle (HCC) et du gouvernement collégial dirigé par le Premier ministre Christian Ntsay. Ils sont convaincus que ces institutions sont biaisées et soutiennent officieusement la candidature de Rajoelina. Ils demandent, en outre, une négociation pour résoudre le conflit et répondre à leurs demandes. Pour le moment, la Fédération des églises chrétiennes et la présidente de l'Assemblée nationale, Christine Razanamahasoa, essaient d'offrir en vain leur médiation.

Les revendications de l'opposition

Forcer Andry Rajoelina à participer à une négociation qui pourrait aboutir à sa propre disqualification en tant que candidat est tout à fait inconcevable. Au moins deux



autres candidats ont aussi entamé ses manifestation de rue le 2 octobre dernier. Il entend les poursuivre jusqu'à ce que ses revendications soient satisfaites. De leur côté, Andry Rajoelina et deux autres candidats, Siteny Randraiasoloniaiko et Sendrison Raderanirina, ont lancé leur campagne électorale.

entamé ses manifestation de rue le 2 octobre dernier. Il entend les poursuivre jusqu'à ce que ses revendications soient satisfaites. De leur côté, Andry Rajoelina et deux autres candidats, Siteny Randraiasoloniaiko et Sendrison Raderanirina, ont lancé leur campagne électorale.

Une situation volatile

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si l'élection présidentielle aura lieu, comme prévu, au 16 novembre. Rien n'est sûr car la situation est très volatile et la tension entre les deux camps risque de dégénérer à tout moment, surtout à l'approche de la date fatidique.

Malgré tout, le gouvernement en place, la Céni et la HCC, qui soutiennent dans une certaine mesure leur ancien patron, Andry Rajoelina, sont déterminés à ce que l'élection présidentielle se tienne à la date prévue. Reste à savoir alors s'ils réussiront dans cette entreprise. Cette élection risque de se dérouler dans un contexte de manifestations massives de rue et peut-être de violences, mais considérée comme «libre, équitable et acceptée par tous». Cela dépendra des évaluations des différents observateurs électoraux et surtout des partenaires financiers dont le pays dépend pour sa survie économique. Plusieurs organisa-

tions de la société civile et la Communauté de développement de l'Afrique australe ont déjà annoncé leur participation en tant qu'observateurs. D'autres organisations nationales et internationales sont aussi attendues. La plupart des partenaires financiers ont contribué aux fonds de financement de l'élection. Pourtant, celle-ci comporte des risques importants aussi bien pour Andry Rajoelina et son équipe que pour les membres du Collectif des candidats. Pour les premiers, s'ils s'entêtent à organiser l'élection dans de telles conditions, sans essayer de diminuer la tension, ils risquent de faire face à un durcissement du mouvement de l'opposition et éventuellement à une guerre fratricide. De plus, même s'ils réussissent à tenir l'élection dans ces conditions, ils pourraient finalement aboutir à des résultats qui ne seront reconnus ni au niveau national ni à l'échelle internationale. Pour les membres du Collectif des candidats, le risque le plus apparent serait de perdre l'élection sans y participer, c'est-à-dire que ses membres se seront disqualifiés eux-mêmes au lieu de disqualifier Andry Rajoelina. .

Noël Ndong

GÉNOCIDE RWANDAIS

Un ancien médecin jugé à Paris

Un sixième procès lié au génocide des Tutsi au Rwanda s'est ouvert en France. Un ancien médecin rwandais, Sosthène Munyemana, âgé de 68 ans et sous contrôle judiciaire, est accusé d'avoir participé aux massacres commis en 1994.

Sosthène Munyemana a commencé à comparaître le 14 novembre devant la cour d'assises de Paris, où il est jugé pour génocide, crimes contre l'humanité, participation à une entente en vue de la préparation de ces crimes ainsi que pour complicité, et encourt la réclusion criminelle à perpétuité. Il conteste les faits. Le procès, prévu sur cinq semaines, sera filmé au titre de la conservation d'archives historiques de la justice. Il s'agit du plus ancien dossier instruit en France,

au nom de la compétence universelle de la justice française, sur des faits liés à ce génocide qui a fait plus de 800 000 morts entre avril et juillet 1994, selon l'Organisation des Nations unies. La première plainte contre Sosthène Munyemana, qui avait rejoint le Sud-Ouest de la France après les massacres cette année-là, avait été déposée à Bordeaux en 1995, entraînant l'ouverture d'une information judiciaire. Le gynécologue, considéré comme un notable de la

région de Butare (Sud du Rwanda), est soupçonné d'avoir contribué à la rédaction d'une motion de soutien au gouvernement intérimaire institué après l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, qui a encouragé les tueries. Il est aussi accusé d'avoir participé à un comité de crise ayant mis en place des barrières et des rondes au cours desquelles des personnes ont été interpellées avant d'être tuées. On lui reproche enfin d'avoir détenu la clé du bu-

reau de secteur de Tumba, où étaient enfermés des Tutsi, parfois pendant plusieurs jours et dans des «conditions indignes», selon l'accusation, avant d'être exécutés. L'ancien médecin a fait valoir tout au long de l'instruction que le bureau de secteur servait de «refuge» aux Tutsi qui cherchaient un lieu de protection. «Tout cela ne repose que sur des témoignages et date d'il y a 29 ans», observe Me Jean-Yves Dupeux, qui le défend avec Me Florence Bourg. «C'est très difficile

de se fonder sur des témoignages sur des faits aussi anciens». «On attend que justice passe enfin», déclare Me Rachel Lindon, avocate de vingt-six victimes et de l'association Ibuka. «Plus le temps passe, moins on a de témoins». Six hommes ont déjà été condamnés en France pour leur participation au génocide, à des peines allant de 14 ans de réclusion criminelle à la perpétuité. Trois d'entre eux doivent encore être jugés en appel.

N.Nd.

HYDROCARBURES

La SNPC à la croisée des chemins

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a organisé, le 15 novembre à Brazzaville, une journée portes ouvertes pour édifier les directeurs généraux des sociétés pétrolières des pays membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) sur ses missions, sa stratégie, ses filiales et ses opportunités d'investissement.

Dans un document projeté, il en est ressorti que la SNPC est un établissement public à caractère industriel et commercial. Créée en 1998 par la loi n°1-98 du 23 avril 1998, précise le texte, la SNPC, dotée de la personnalité juridique ainsi que de l'autonomie financière et de gestion dispose de plusieurs missions. Il s'agit notamment d'effectuer des activités de recherche, de production, de traitement, de transformation, de transport et de commercialisation des hydrocarbures liquides ou gazeux à travers le pays ou à l'étranger.

La SNPC, selon le document, compte quatre filiales, à savoir la Société nationale de recherches et production qui s'occupe des recherches pétrolières et de la production du brut ; la Société de forages pétroliers, spécialisée dans le forage pétrolier; ILOGS, une plateforme logistique dédiée au stockage des produits pétroliers et la Congolaise de raffinage, dotée d'une capacité de traitement de 1 200 000 tonnes de pétrole brut par an.

L'entreprise se dote aussi d'une filiale distribution appelée SNPC distribution qui s'occupe de la distribution et la commercialisation des produits finis des hydrocarbures à travers le pays. Dans sa nouvelle politique de développement, l'opérateur pu-

blic congolais des hydrocarbures a mis récemment en place un nouveau programme dénommé « Performance 2025 ».

Le projet qui s'exécute sur la période allant de 2022 à 2025 est orienté essentiellement vers le renforcement de la croissance de la SNPC en vue de créer de la valeur ajoutée.

Le programme « Performance 2025 » est structuré en quatre piliers et vise à augmenter les revenus pétroliers par une meilleure maîtrise des revenus issus de l'ensemble de ses filiales. Il s'agit aussi de maîtriser les coûts en mettant l'accent sur ses différents leviers afin de permettre au Groupe d'assurer une meilleure qualité de dépenses en vue de contribuer pleinement à l'action gouvernementale.

De grands projets intégrateurs en perspective

Première source de revenus du Congo, la SNPC ambitionne accroître ses ressources à travers la mise en œuvre de quelques projets emblématiques. Parmi ceux-ci, l'opérateur public congolais mise sur la construction d'un oléoduc et pipeline. Déjà acté, le projet a pour objectif d'alimenter l'ensemble du pays ainsi que la sous-région Afrique centrale en produits d'hydrocarbures.

« Le pipeline est prévu sur trois



Maixent Raoul Ominga répondant aux questions des participants/Adiac

tronçons. Le premier, dont les études de faisabilité sont déjà réalisées, le sera de Pointe-Noire à Brazzaville. A terme, ce pipeline nous permettra d'exporter aussi les produits pétroliers dans les pays limitrophes tels que la République centrafricaine et la République démocratique du Congo », précise la SNPC dans sa présentation lue par Mme Ibata.

Le Congo est un pays gazier doté de 393 milliards de mètres cube

de gaz. La SNPC tient aussi à valoriser la filière pour laquelle elle a affirmé avoir conclu des contrats avec quelques opérateurs privés œuvrant dans le domaine. L'objectif étant de placer le Congo parmi les pays producteurs de gaz.

Le dernier projet caressé par la SNPC est Eco-Zamba consacré à l'afforestation. Il consistera à la plantation, dans le département des Plateaux, au Nord du Congo, d'une forêt artificielle sur une superficie de 50 000 hectares en vue

de constituer un puits carbone et de lutter contre le changement climatique.

Après avoir présenté sa structure, la SNPC a invité les participants à venir investir au Congo dans les filières de leur choix.

La présentation de la SNPC, qui a été suivie d'un échange interactif avec les participants, a eu lieu en présence de son directeur général, Maixent Raoul Ominga, et du secrétaire général de l'Appo.

Firmin Oye

Brazzaville abrite la 5^e réunion des directeurs généraux de l'Appo

Les directeurs généraux des sociétés des pays membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) se retrouvent, ce 16 novembre, dans la capitale congolaise, dans le cadre de la cinquième réunion de leur structure.

La rencontre vise à échanger sur des questions liées à l'industrie pétrolière africaine ainsi que sur les prises de décisions sur les politiques et stratégies de l'Appo. Il s'agit pour les dirigeants des sociétés membres d'échanger leurs expériences, de discuter des problématiques concernant les hydrocarbures en Afrique et de rechercher des solutions aux problèmes auxquels est confronté ce secteur.

L'Appo a pour mission de promouvoir la coopération dans le domaine des hydrocarbures entre ses pays membres et d'autres institutions internationales en vue de favoriser une collaboration et des partenariats fructueux tout en utilisant le pétrole comme catalyseur pour la sécurité énergétique, le développement durable et la diversification économique en Afrique.

Il faut rappeler que les hy-



Une vue des stands / Adiac

L'Appo a pour mission de promouvoir la coopération dans le domaine des hydrocarbures entre ses pays membres et d'autres institutions internationales en vue de favoriser une collaboration et des partenariats fructueux tout en utilisant le pétrole comme catalyseur pour la sécurité énergétique, le développement durable et la diversification économique en Afrique.

drocarbures représentent un secteur stratégique en Afrique en ce sens que ses ressources permettent d'améliorer le bien-être de la population et de développer les économies des Etats. L'action de l'Appo a donc tout son sens car elle porte sur la mise en place des stratégies et politiques de coopération et de concertation entre pays membres, en vue du développement et d'une meilleure valorisation de leurs ressources en hydrocarbures.

A ce jour, l'Appo, dont le siège se trouve à Brazzaville, compte dix-huit Etats membres dont le Congo, l'Algérie, l'Angola, le Niger, le Nigeria, la Cote d'Ivoire, le Bénin, le Cameroun, l'Egypte, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Libye, la Zambie, la République démocratique du Congo, la Tunisie, le Tchad, le Soudan et le Sud-Soudan.

Gloria Imelda Lossele

DISPARITION

Derniers témoignages en mémoire d'Henri Lopes

Après une série de trois veillées aux salons Hoche à Paris, un office funèbre à la mémoire d'Henri Lopes, décédé le 2 novembre dernier, a été célébré dans l'Église Saint-François Xavier. Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, et de nombreuses personnalités étaient présents. Un hommage solennel digne, plein d'amour, mais également chargé d'une vive émotion au travers des témoignages.

Le 14 novembre, le cortège funéraire, aux sons d'un chant de la chorale congolaise de Paris, est arrivé peu avant 15 h dans l'Église Saint-François Xavier, située dans le septième arrondissement de Paris, aussi remplie qu'à l'heure de l'affluence des fêtes de la nativité ou de la fête pascale, pour rendre un dernier hommage à l'écrivain, homme politique congolais, Henri Lopes, décédé douze jours auparavant à l'hôpital de Suresnes.

Le silence absolu établi, Mgr Éric Seviguidi, assisté par Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso, a débuté l'office par ces mots d'accueil : « *Nous sommes réunis autour de l'illustre écrivain, politicien et diplomate, Henri Lopes. Originnaire du Congo Brazzaville, il est né dans l'autre Congo, soulignant déjà dès sa naissance que les frontières ne devraient jamais nous séparer, et encore moins nous diviser.* »

Et de constater que « *cet homme brillant nous a quittés ; il est pourtant évident que c'est lui qui nous rassemble : du Congo, de la République démocratique du Congo, des différents pays d'Afrique, de différentes régions de France, de l'Unesco, du Canada et d'ailleurs.* »

Dans l'église, autour de son épouse Christine Lopes et des enfants Lopes, se sont côtoyés près d'Anatole Collinet Makosso, dans le carré constitué pour la circonstance, les ministres Jean-Claude Gakosso, Jean Baptiste Ondaye, Hugues Ngouélondélé, Édith Delphine Emmanuel, Jean Luc Mouthou et Ludovic Ngatsé ; la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay ; Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie ; les ambassadeurs congolais de l'espace Schengen ; l'ancien ambassadeur de France au Congo,



Vue partielle de l'assistance lors de la messe à l'église Saint-François Xavier à Paris, mardi 14 novembre 2023/PM

Jean-Pierre Vidon ; Hébert Kakoula Kady, président de l'Association des anciens ministres de la République du Congo ; les anciens ministres Pierre Damien Boussoukou Boumba et Maxime Ndebeka ; Jean-Paul Pigasse, directeur général des Dépêches de Brazzaville ; les écrivains et artistes Gabriel Okoundji, Emmanuel Dongala et Loko Massengo.

Au cours de son homélie, Mgr Éric Seviguidi a commencé par la devise des moines trappistes « *Memento mori* » littéralement « *souvenez-vous que vous mourrez* ». De ce point de vue, Henri Lopes confiait à propos de la mort : « *Ce dont j'ai peur, c'est du passage de la vie à la mort parce que, arrivé au grand âge qui est le mien, on sait que c'est une question très proche. Donc, on s'arme pour ne plus avoir peur. Mais on se demande, au moment du passage, quelle tête on va faire !* ».

Une semaine environ avant le passage, il a annoncé à son épouse Christine Lopes, à ses filles et à son fils, qu'il sentait qu'il allait bientôt partir. Et, à chacun, ces mots qui étaient certainement pour lui les plus importants : « *Je t'aime* ». « *Il quitte ce monde le vi-*

sage serein, tandis que tous pleurent autour de lui », a constaté l'archevêque, se rassurant que, fort heureusement, bien qu'il quitte ce monde, sa mort n'est pas comparable à une bibliothèque qui brûle.

En dernière partie de la messe, le cœur lourd de douleur, mais aussi rempli de beaux souvenirs, de tout ce qu'il y a eu de vrai, de beau, de grand dans la vie d'Henri Lopes, les petits-fils, les enfants, Christine Lopes, une des collaboratrices à l'Unesco et Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, ont tour à tour pris la parole. Les trémolos de la peine dans la voix, Thomas Lopes a décrit son père comme un amoureux du travail, qualité qu'il a transmise à tous ses enfants. Avec beaucoup d'émotion, un de ses petits-fils l'a présenté comme étant un Être assidu, sérieux, avec le sens de l'analyse, sachant surmonter les épreuves.

« *C'était un artiste, un penseur, avec une dose de féminisme en avance sur son temps pour appliquer la parité du genre dans le travail* », a renchéri sa directrice des arts lors de son passage à l'Unesco.

Pour sa veuve, « *tu es arrivé par amour, tu as vécu dans l'amour, tu repars dans l'amour absolu, inconditionnel...* », « *Le Congo t'habite. Le Congo est présent à travers son président, Denis Sassou N'Guesso, ton ami, ton frère, à travers la première dame, ton amie, ta sœur Antoinette Sassou N'Guesso, à travers son gouvernement, le Premier ministre, ses ministres, à travers ton neveu Hugues Ngouélondélé...* » et, terminant son éloge à son mari en lingala : « *Kende na kimia moninga na nga / pars en paix mon ami ; kende bolingo na nga / vas mon amour ; mboka na yo Congo eza ko zela yo / ton pays le Congo t'attend ; zonga na mabele ya ba koko na yo / retourne vers la terre de tes ancêtres.* »

Des paroles fort significatives et empreintes de symboles entendues jusqu'aux Pays millénaires de la Nkényi, et, avec eux, le village Ossio ainsi que la cité de Gamboma, dans le département des Plateaux.

Dans son éloge funèbre, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, au nom du gouvernement de la République, du président et du Premier ministre, chef

du gouvernement, a retracé le parcours d'Henri Lopes depuis la période où il était membre de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (cette FEANF fameuse qui fut en réalité le creuset des premières élites africaines) en passant par son œuvre littéraire portant la trace indélébile de ce goût du monde et de ses métamorphoses perpétuelles.

« *Ecrivain à la plume féconde, orateur à la verve inspirée des grands orateurs antiques, auteur de poésies, de nouvelles, de romans, d'essais et de mémoires.* »

« *Mais, Henri Lopes fut aussi un acteur politique de premier plan dans les années révolutionnaires que connut le Congo, sous le régime de la République populaire* », ce grand homme auquel la République du Congo ; son président, Denis Sassou N'Guesso ; et son Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, présent à cette cérémonie, tenaient à rendre un hommage solennel.

Jean Claude Gakosso a terminé son éloge en ces termes : « *Je suis persuadé que ses œuvres témoigneront à tout jamais de la richesse de son talent et de la puissance de son génie.* »

Au tour de Mgr Éric Seviguidi maintenant, après avoir donné la bénédiction, de prononcer la prière concluant la liturgie des funérailles : « *Allez dans la paix du Christ !* ».

Pendant la procession de sortie, tandis que le cercueil en bois clair d'Henri Lopes est transporté vers la sortie de Saint-François Xavier, la chorale entonne une chanson d'adieu, avant que les agents des Pompes funèbres ne prennent le relais pour la direction du cimetière du Montparnasse où Henri Lopes, chaleureux homme aimé de tous, reposera pour l'éternité.

Marie Alfred Ngoma

In memoriam Henri Lopes

(Eloge funèbre lu par S.E.M. Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger)

- Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Congo !
- Madame la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie !
- Madame la directrice générale de l'Unesco !
- Madame et messieurs les ministres !
- Monseigneur !
- Révérends pères de notre Eglise !
- Distinguées personnalités !
- Chers parents !
- Mesdames et messieurs !

Tout a quasiment été dit sur le grand homme ici couché devant nous.

Membre de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (cette FEANF fameuse qui fut en réalité le creuset des premières élites africaines), ministre de l'Éducation ; ministre des Affaires étrangères (illustre prédécesseur !) ; ministre des Finances ; Premier ministre ; Haut fonctionnaire à l'Unesco, sous l'autorité d'Amadou Mahtar M'Bow, son frère sénégalais aujourd'hui centenaire, ainsi qu'il a été dit ici et, pour terminer, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en France. A ce titre, Henri Lopes fut pendant de longues années doyen du corps diplomatique. Il n'a eu de cesse de conjuguer préoccupations locales, prises de positions panafricaines et dynamiques cosmopolites. Son œuvre littéraire porte la trace indélébile de ce goût du monde et de ses métamorphoses perpétuelles.

Ecrivain à la plume féconde, orateur à la verve inspirée des grands orateurs antiques, auteur de poésies, de nouvelles, de romans, d'essais et de mémoires, Henri Lopes taquinait quasiment tous les genres. Il aura inventé un univers littéraire d'une rare densité.

Mais, Henri Lopes fut aussi un acteur politique de premier plan dans les années révolutionnaires que connut le Congo, sous le régime de la République populaire. De l'avis général, il est définitivement entré dans l'histoire de notre pays en devenant l'auteur des paroles de l'Hymne national, ces inoubliables Trois glorieuses que tous les enfants de la patrie fredonnaient avec fierté et orgueil devant le drapeau national, et ce, de 1970 à 1991.

C'était (ces Trois glorieuses) véritablement un hymne à la grandeur du Congo, un appel fervent au ralliement, comparable à l'inoxydable « Chant des partisans », une invite à la fraternité humaine, à la solidarité agissante, aux valeurs de civilisation, aux valeurs fondamentales de la vie.

Henri Lopes était également l'auteur de l'Hymne des jeunes pionniers de notre pays, ainsi que le

parolier de « *Ata ozali* », expression de la langue lingala que l'on pourrait traduire, en se référant au contexte de l'époque, par « *Peu importe qui tu es* ». « *Ata ozali* » était le refrain d'une chanson langoureuse qui célébrait l'universalité de la condition humaine, au-delà des « *racés* », des régions, des religions, des ethnies et des tribus.

Bref (le temps est si court !), par sa plume, Henri Lopes nous a fait aimer la vie. Il nous a donné l'audace de bien vivre la vie. Cette plume, qui charriait comme une rivière en crue - qui charriait comme la Nkeni en crue, cette petite rivière qui baigne le village Ossio - des récits d'amour. Cette plume nous a littéralement transportés sur le char de l'apothéose et nous a procuré tant de plaisir, tant de volupté, tant de félicité.

Mesdames et messieurs !

Le grand homme à qui la République du Congo, son président, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, et son Premier ministre, M. Anatole Collinet Makosso ici présent, tenaient à rendre un hommage solennel, dans ce pieux cénacle et devant cette auguste assemblée, était effectivement Officier de la Légion d'honneur, ici en France. Mais il était Grand-Croix dans l'ordre du Mérite congolais, là-bas dans son Pays de Mpemba, terre de ses aïeux, sur les rives du grand fleuve qui baigne les deux cités jumelles du Malebo - Brazzaville et Kinshasa - Pays de Mpemba qu'il chérissait avec la même passion que son frère d'arme... littéraire, Sylvain Mbemba, auteur de cette belle formule.

-Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement !

-Monseigneur !

-Mesdames et messieurs !

Je suis profondément persuadé que la beauté et la profondeur des œuvres d'Henri Lopes, leur virtuosité poétique, moulée dans ce réalisme flamboyant de l'urbanité congolaise qu'a sublimée avec beaucoup de talent son jeune frère Alain Mabanckou (notamment dans « *Mémoire de porc-épic* »), je suis persuadé que ses œuvres témoigneront à tout jamais de la richesse de son talent et de la puissance de son génie.

Adieu, Henri !

Grand merci à vous, Révérends pères de l'Église !

Merci à tous !

Au nom du gouvernement de la République, du président de la République et du Premier ministre, chef du gouvernement.

*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

**Appel d'offres international ouvert n°142/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2023 pour la
fourniture des équipements du système de vidéosurveillance**

Dans le cadre de sa politique de sécurité, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquies des équipements pour son système de vidéosurveillance. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01 CI-MAC U-MAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 07 décembre 2023 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase**, le **jeudi 07 décembre 2023 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Des informations sur la BEAC sont disponibles sur son site internet : www.beac.int. *YN*

Yaoundé, le - 6 NOV 2023
Le Chef de Département,



*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

**Appel d'offres international ouvert n°143/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2023 pour la
fourniture du matériel des systèmes de sécurité incendie**

Dans le cadre de sa politique de sécurité, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquies du matériel des systèmes de sécurité incendie. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01 CI-MAC U-MAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 07 décembre 2023 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase**, le **jeudi 07 décembre 2023 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Des informations sur la BEAC sont disponibles sur son site internet : www.beac.int. *YN*

Yaoundé, le - 6 NOV 2023
Le Chef de Département,



GOUVERNANCE

Félix Tshisekedi dresse le bilan de son mandat

Profitant de l'occasion lui offerte par son discours traditionnel sur l'état de la nation, le 14 novembre, devant les deux chambres législatives réunies en congrès, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a dressé le bilan de son premier quinquennat à la tête du pays.

L'occasion a été donnée au président de la République de faire le tour d'horizon de son action à la tête du pays depuis bientôt cinq ans. Le chef de l'Etat a égrené, dans son discours, les principales réalisations de son mandat en évoquant, entre autres, les réformes entreprises pour renforcer les capacités de riposte et de dissuasion de l'armée. Il a rappelé la nécessité du départ de la Monusco. « Il est temps pour notre pays de prendre pleinement son destin en main et de devenir le principal acteur de sa propre sécurité et de sa propre stabilité », a-t-il dit.

Parlant de l'économie, Félix Tshisekedi a estimé que celle-ci se porte bien en 2023. « Notre taux de croissance a grimpé de 1,7 % en 2020 à 6,2 % cette année, une preuve de la résilience et de la détermination congolaises face à l'adversité mondiale », a-t-il indiqué. Pour



Le président Félix Tshisekedi à son arrivée au Palais du peuple-DR

juguler l'inflation, le président de la République a annoncé des interventions ciblées sur les prix des denrées essentielles et des politiques monétaires pour stabiliser le franc congolais. Il a également fait le tour des avancées dans d'autres secteurs

comme la justice, les infrastructures, mais surtout l'éducation et la santé.

Il a indiqué que pour soutenir la gratuité de l'enseignement, qu'il considère comme un « grand succès », le gouvernement a augmenté le budget alloué à

l'éducation de 9,1 % de 2021 à 2022 et de 23,9 % de l'année 2022 à 2023. « Toujours pour ce quinquennat, le salaire moyen d'un enseignant est passé de 159 662,67 FC à 408 689,67 FC », a-t-il ajouté.

En outre, le chef de l'Etat s'est

réjoui de l'amélioration de la situation de la liberté de la presse. En l'espace de quatre ans, a-t-il fait savoir, « nous avons gagné trente places dans le baromètre mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières ». Il a tout de même appelé « à plus de responsabilité et de professionnalisme des journalistes qui ont un rôle crucial à jouer en ce moment particulier de l'histoire de notre pays tant dans la couverture de la situation sécuritaire à l'Est que dans celle de la campagne électorale et des prochaines élections ».

Et de déclarer en substance: « Nous avons donc le choix entre repartir à zéro ou consolider les acquis de cet élan progressif en avançant main dans la main, avec une vision claire et un but commun, vers un avenir où chaque Congolais aura la possibilité de prospérer ».

Alain Diasso

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des experts réfléchissent sur les modules de formation

Des experts de la Cellule d'appui à la réforme de l'aménagement du territoire et les directeurs, chefs de service de l'administration centrale de l'aménagement du territoire, ont été en atelier le 15 novembre à Zongo, dans la province du Kongo central, pour finaliser les modules de formation des cadres et agents du secrétariat général de cette entité.



Les participants à l'atelier de Zongo-DR

Organisé avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement, dans le cadre du programme de la réforme de l'aménagement du territoire, l'atelier a offert un espace aux participants de passer en revue les différents documents pour élaborer les drafts de formation, selon les besoins des cadres et agents du ministère de l'Aménagement du territoire.

Durant les travaux, les participants ont analysé les conclusions et recommandations du bureau d'études KPMG sur l'enquête réalisée en 2021 pour une bonne adaptation aux réalités du ministère de l'Aménagement du territoire ; passer en revue les attributions de trois

directions nouvellement créées tout en précisant les prérequis pour une bonne adaptation aux modules de formation ; rédiger les contenus, le phasage et la chronologie des modules de formation.

Ils se sont aussi imprégnés des attributions de trois directions nouvellement créées, conformément au nouveau cadre et structures organiques du secrétariat général de l'Aménagement du territoire. Il s'agit de la direction cartographie, codification et immatriculation ; de la direction aménagement et développement des villes et territoires; et de la direction prévention des risques et des catastrophes. Ils vont égale-

ment examiner les différents besoins collectifs et individuels en formation portant sur les différentes thématiques, notamment les concepts de base de l'aménagement du territoire, les formations sur la cartographie, sur le système d'information géographique, sur l'élaboration des plans d'aménagement du territoire... Notons que le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, qui a ouvert cet atelier, a invité les participants à plus d'assiduité, à un travail de qualité pour permettre à l'aménagement du territoire d'être un secteur clé dans le développement du pays.

Blandine Lusimana

JUSTICE

La Cour de cassation appelée à rendre ses arrêts dans les délais

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) exhorte le premier président de la Cour de cassation à respecter et à faire respecter son engagement pris devant l'opinion concernant la prononciation des jugements dans le délai prévu par la loi.

« Nous, à la FBCP, nous étions très contents et avons apprécié le discours du nouveau premier président de la Cour de cassation, qui avait ordonné à tous les juges ou les magistrats de respecter le délai d'arrêt, faisant de cela son cheval de bataille. Nous avons applaudi son initiative et nous l'avons encouragé », a indiqué cette organisation dans son communiqué du 15 novembre. Mais, elle regrette que les mêmes faits décriés par l'opinion et par ce haut magistrat continuent à se produire, notamment en ce qui concerne le non respect du délai de prononciation des arrêts.

Dans ce communiqué, la FBCP se dit très préoccupée par l'état de santé de deux anciens députés nationaux qui ont également des problèmes avec la justice. Il s'agit de Bakatsuraki Kavusa Semenyi et de Batumike Rugmanya qui sont internés à l'hôpital militaire du camp Kokolo. S'agissant du cas Bakatsuraki, la FBCP a noté que le jugement dans ce dossier d'appel à la Cour de cassation, dont l'affaire est enregistrée sous le numéro RPR 003/CR mettant en cause le ministère public contre l'ancien ministre provincial de la Sécurité, Dolly Makambo et consorts, pour les faits qui se sont passés à l'hôpital Vijana, dans la commune de Lingawala, devrait être prononcé depuis l'année 2022. Mais, alors que l'année 2023 tend vers sa fin, aucune lueur ne se présente à l'horizon quant à l'issue de cette affaire. « Après que cette affaire a été prise en délibéré pour le prononcé du jugement, après les plaidoiries du ministre public, nous constatons curieusement que l'affaire fait encore appel à une nouvelle ouverture des débats »,

s'est étonnée cette association. Et de noter, pourtant, que c'était au mois d'octobre dernier que la Cour de cassation avait promis de prononcer le jugement. « Cette affaire traîne, en dépit de l'état de santé très préoccupant des détenus », regrette la FBCP.

S'agissant de l'affaire dont est en cause cet autre ancien député national, Batumike Rugmanya, la FBCP relève que ce dernier aussi est hospitalisé à l'hôpital militaire du camp colonel Kokolo depuis deux ans et son dossier est enregistré sous RP 1364 du 2018 de la Cour de cassation. A l'hôpital camp colonel Kokolo, sa fiche porte le numéro 4251 /21. Citant les informations lui parvenues, la FBCP assure que l'hôpital aurait même demandé son évacuation à l'étranger pour des soins appropriés. Aux dernières nouvelles, sa femme, Josiane Mamwezi Nganda, sa garde malade entrée dans le coma depuis cinq jours et hospitalisée dans le même hôpital du camp Colonel Kokolo, vient de rendre l'âme ce 15 novembre. Pour la FBCP, cette situation est survenue parce que le dossier de son mari traîne à la justice depuis près de quatre ans déjà, sans que les juges de la Cour de cassation puissent l'examiner et prendre la décision. Elle pense également qu'il en serait de même de plusieurs autres dossiers des différents prévenus et détenus provisoires qui attendent connaître leur sort. Mais, pour le cas de la dame décédée, cette organisation exige du gouvernement la prise en charge de ses obsèques. Elle pense que c'est aussi l'occasion de rappeler que beaucoup de détenus à travers le pays sont dans les cas similaires.

Lucien Dianzenza

*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

**Appel d'offres international ouvert n° 140/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2023 pour la
fourniture des câbles, accessoires et outillages des systèmes de sécurité**

Dans le cadre de sa politique de sécurité, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquies des câbles, accessoires et outillages des systèmes de sécurité. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n° 01/CF MAC U MAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
✉ : (+237) 222 23 33 29
e : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 07 décembre 2023 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase**, le **jeudi 07 décembre 2023 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Des informations sur la BEAC sont disponibles sur son site internet : www.beac.int. *YN P*

Yaoundé, le - 5 NOV 2023
Le Chef de Département, *[Signature]*



*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

**Appel d'offres international ouvert n° 141/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2023 pour la
fourniture des équipements spécifiques du système de contrôle d'accès de proximité**

Dans le cadre de sa politique de sécurité, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquies des équipements spécifiques du système de contrôle d'accès de proximité. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n° 01/CF MAC U MAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
✉ : (+237) 222 23 33 29
e : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 07 décembre 2023 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase**, le **jeudi 07 décembre 2023 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Des informations sur la BEAC sont disponibles sur son site internet : www.beac.int. *YN P*

Yaoundé, le - 5 NOV 2023
Le Chef de Département, *[Signature]*



PARTENARIAT

Le HCR, l'Equity Banque et l'EGF signent un protocole d'accord

Le protocole d'accord est conclu pour une durée de deux ans avec possibilité d'être reconduit d'un commun accord écrit entre les partenaires. Il ne couvre que les zones en République démocratique du Congo (RDC) où le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est actuellement opérationnel et a une présence sur le terrain.

Le nouveau partenariat qui lie le HCR, Equity Banque commerciale du Congo SA (EBCDC) et Equity group foundation (EGF) vise à faciliter et à renforcer la collaboration entre les trois institutions sur une base non exclusive et non contraignante. Grâce à ce protocole d'accord, les trois partenaires s'engagent également à mutualiser leurs efforts au service du développement communautaire pour atteindre les objectifs du développement durable.

Dans la mise en œuvre de cette nouvelle collaboration entre eux, six domaines d'intervention sont pris en compte, notamment l'agriculture ; l'éducation ; l'inclusion financière ; l'énergie, l'environnement et changement climatique ; la santé et la protection sociale.

Pour l'éducation, les trois partenaires identifieront les besoins spécifiques de formation technique et professionnelle de bénéficiaires ciblés ; lèveront des fonds pour financer les activités programmatiques ; et lanceront des projets pilotes «Wings to fly» et «Technical vocational education and training» dans les sites d'activités du HCR pour des formations techniques et professionnelles. De nombreuses personnes déplacées emportent avec elles leurs compétences professionnelles. Pour celles qui

souhaitent accroître leurs compétences et pour la prochaine génération dont l'éducation a été fortement perturbée après avoir fui leur foyer, les opportunités d'apprendre et de grandir doivent être favorisées.

Concernant l'inclusion financière, la collaboration portera sur le déploiement du réseau d'agents bancaires dans les zones d'accueil des personnes forcées de fuir pour lesquelles le HCR travaille. Les bénéficiaires pourront aussi accéder aux services bancaires et/ou prêts selon des critères convenus par les trois parties. L'inclusion de la population déplacée améliore sa sécurité et contribue au renforcement des communautés et des économies locales.

La représentante du HCR en RDC, Angèle Dikongué-Atangana, a salué la signature de cet accord en ces termes : « *L'engagement pris ce jour arrive à point nommé, les services que nos partenaires offriront désormais aux réfugiés, aux déplacés internes et à la population locale dans les localités parfois très éloignées et difficiles d'accès vont permettre de résoudre beaucoup de problèmes, de faciliter la vie et d'aider à garder l'espoir de mener partout en RDC une vie digne.* ».



Deux des trois parties signataires du protocole d'accord/DR

Pour rappel, en RDC, où vivent plus de 6,4 millions de Congolais déplacés internes et plus de 522 000 réfugiés et demandeurs d'asile, le HCR travaille

en étroite collaboration avec le gouvernement et des partenaires pour trouver des solutions à long terme aux déplacements forcés et assurer que les personnes for-

cées de fuir, à savoir les réfugiés, les personnes déplacées internes et leurs communautés d'accueil, reçoivent de l'aide humanitaire.

Blandine Lusimana

PROVINCE DE LA TSHOPO

Plaidoyer pour l'augmentation du financement dans la lutte contre la polio

La paralysie flasque aiguë due à la polio est irréversible, la seule arme efficace pour prévenir cette maladie qui touche particulièrement les enfants de moins de 5 ans reste la vaccination par l'administration de deux gouttes du vaccin polio oral (VPO).

La vaccination contre la polio a déjà fait ses preuves en République démocratique du Congo (RDC) où plusieurs vies d'enfants ont été sauvées. Cependant, à côté du succès récolté lors de multiples campagnes de vaccination que le pays a organisées, il faut reconnaître qu'il y a de nombreux défis qui entravent l'éradication totale de cette maladie dans le pays en général et en particulier dans la province de la Tshopo. En dépit des efforts déployés par la province actuellement en épidémie, des défis se dressent sur la voie de l'éradication de cette maladie.

En dépit des améliorations, a expliqué le médecin chef d'antenne du Programme élargi de vaccination/Kisangani, le Dr Bom's Bonyoma, la province est confrontée à certaines difficultés. « *Nous avons de petits soucis surtout en ce qui concerne la mobilisation des ressources locales, par moment, nous avons de gap. On doit encore faire du chemin pour qu'on améliore, parce que pour avoir le succès de la campagne, il faut la mobilisation des ressources. A ce niveau, il y a quand même des faiblesses, mais*



Le VPO, seul vaccin efficace pour protéger les enfants contre la polio/DR

nous continuons à sensibiliser les autorités pour mobiliser suffisamment les ressources locales», a-t-il expliqué.

Pour sa part, le chef de division provinciale de la santé de la Tshopo, le Dr Francis Baelongandi, a plaidé pour le maintien du finan-

cement, parce que la réussite d'une campagne de vaccination rime avec la mobilisation des fonds. « *Il faut maintenir l'appui pendant un long moment. Si on fait un effort une année et l'année prochaine, on relâche, cela a des conséquences graves sur les*

efforts déployés. L'organisation d'une activité de vaccination de masse demande suffisamment des moyens», a-t-il dit, sollicitant la dotation des zones de santé en moyens logistiques.

« *Les zones de santé sont dépourvues des moyens logistiques,*

elles n'ont pas de motos, pas de véhicules. Or, pour être mobile sur terrain, pour déployer les vaccins, pour superviser, pour accompagner des acteurs sur terrain, il faut des engins, du carburant», a-t-il martelé.

Il faut noter aussi que plusieurs familles refusent de faire vacciner leurs enfants à cause des fausses rumeurs, des idées erronées, de mauvaises croyances religieuses. Grâce à sensibilisation, certains parents finissent par accepter que leurs enfants soient vaccinés. Comme a expliqué Julie Limela, relais communautaire, « *Il ya des familles qui s'opposent à la vaccination. Tous les cas de refus, nous les expliquons aux chefs de quartier qui, avec l'équipe de la santé, viennent sensibiliser ces ménages en leur démontrant le bien fondé de la vaccination...* »

Malgré ces défis, les autorités provinciales, avec le concours des partenaires dont l'Unicef et Path, sont engagées à conjuguer les efforts pour que la RDC atteigne le statut de zéro cas de polio. Cela est possible avec l'implication de tous les acteurs impliqués dans la lutte contre cette pathologie.

B.L.

*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

*Appel d'offres international ouvert n° 144/BEAC/SG-DPMG AOIO/Bien/2023 pour la
fourniture des petits équipements des systèmes de sécurité*

Dans le cadre de sa politique de sécurité, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquiescer des petits équipements des systèmes de sécurité. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01 CE-MAC UMAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
✉ : (+237) 222 23 33 29
a : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 07 décembre 2023 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 07 décembre 2023 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Des informations sur la BEAC sont disponibles sur son site internet : www.beac.int.

Yaoundé, le - 6 NOV 2023
Le Chef de Département,



NÉCROLOGIE



Les enfants Mbete et Ata Etoumba Adrien ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès le 8 novembre 2023 à Paris en France, de leur père, oncle et grand-père Marcel Mbete. Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mercredi 15 novembre 2023

18h00 : arrivée de la dépouille mortuaire à l'aéroport Maya-Maya ;

Samedi 20 novembre 2023

Inhumation au cimetière privé Bouka ;

16h00 : retour et fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE



La veuve Zoba née Mpassi Honorine, Simon Nkenzo, Brice Zoba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, tante et soeur Victoire Miehankanda, survenu le 3 novembre 2023 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se trouve sur l'avenue Marien-Ngouabi (bord -bord ; arrêt 501).

L'inhumation a ce jeudi 16 novembre à Pointe-Noire.

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

La succession de l'AS Otohô ouverte

Les Diabes noirs, l'Etoile du Congo, l'Athlétic club Léopards de Dolisie, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) et V Club Mokanda ont respectivement assuré l'essentiel lors de la première journée du championnat national qui s'est achevée le 12 novembre.

La rentrée sportive pour les quatorze équipes de la Ligue 1 a démarré le 11 novembre et il ne fallait pas se loupier. En effet, pour le compte de cette nouvelle saison, les points vont être chers à prendre comme en témoigne l'intensité que chacune des équipes a mis sur le terrain pour assurer sa survie. Et l'AS Otohô qui entamait la défense de son titre face à l'Interclub a été distancée de deux longueurs au classement provisoire. Les tenants du titre ont été tenus en échec par la vaillante équipe d'Interclub (0-0). C'est le seul match de la première journée au cours duquel les attaquants n'ont pas trouvé le chemin du filet. Les Diabes noirs, quant à eux, n'ont pas raté leur première sortie, le 12 novembre. Un but de Domi Jaurès Massoumou à la 8e minute leur a permis de



l'emporter (1-0) face à l'AS Bana Nouvelle génération (BNG). Un but et c'est tout, telle est la moyenne de cette reprise puisque l'Etoile du

Congo a aussi souffert mais a fini par s'imposer sur ce score identique devant le promu, l'AS Vegas, qui vivait ses premières émotions en

Léopards a pris le dessus sur l'AS Cheminots 1-0 grâce à Bersyl Obassi. A Pointe-Noire, l'Association sportive Jeunesse unie de Kintélé s'est inclinée face à V Club Mokanda sur le score étriqué (1-0). Le 11 novembre en ouverture de la compétition, la JST a pris le meilleur sur le FC Kondzo 1-0; une réalisation de Victoriel Yembé Mayeni à la 10e minute. Le FC Nathalys et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) ont fait jeu égal à Pointe-Noire 1-1. La deuxième journée va débiter le 17 novembre. L'AS Juk recevra l'AS Cheminots avant l'AS Vegas FC Nathalys. Le 18 novembre, les Diabes noirs affronteront l'Interclub avant l'Etoile du Congo-FC Kondzo. Le 19 novembre, Cara va en découdre avec BNG avant JST-AS Otohô. A Pointe-Noire, V Club recevra AC Léopards.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Une association au profit des anciens joueurs de l'A.S. Mabuïlu

Pour pérenniser le nom de leur club, les anciens joueurs de l'Association sportive (A.S) Mabuïlu ont décidé de créer une association à but non lucratif dénommée Amicale des anciens footballeurs de l'Association sportive Mabuïlu (A.A.FM). Le secrétaire général, Marinho Kisilumeso, demande l'adhésion de tous ces anciens à cette initiative.

Réunis le 24 février 2022 à Kinshasa, quelques anciens footballeurs de l'A.S. Mabuïlu avaient décidé de créer une plateforme réunissant tous les joueurs de ce club, avec l'idée de pérenniser leur souvenir commun. Cette association sans but lucratif a son siège à Kinshasa, dans la commune de Ngiri-Ngiri. Le comité ainsi formé comprend une quinzaine de membres dont deux coordonnateurs, un président et un vice-président, un secrétaire et un trésorier ainsi qu'un commissaire aux comptes. Il y a également un chargé de discipline, un chargé des relations publiques, un intendant et cinq conseillers. L'A.S Mabuïlu, rappelle-t-on, est une équipe de football qui avait fait, dans les années 1980 et 1990, la pluie et le beau temps dans la capitale congolaise. Elle était dirigée par le président Kimpedi et le titulaire Umba-di-Lutete d'heureuse mémoire. Cette équipe avait participé aux première et deuxième éditions de la Ligue nationale de football, avec des joueurs comme Jacky Kingambo, Kongolo Viking, Hugo Tanzambi, Physicien Nzau, Jacky



Des anciens joueurs de l'A.S Mabuïlu, lors d'un match amical/DR

Tanzambi, François Maningo, Luc Makumbi, Baron Mbuy, Marinho Kisilumeso, Martin Mabruki, Ebunga, Willy Tamuzi, Adamaro, Nsingi, Kwansa, Zitelala, Jerry Mara, Aly Djogo, Baby

Etshale, Landi Bavel, Mars Yema, Eloy Tamana, etc. Au moment où l'A.A.FM entend consolider ses assises, son secrétaire général, Marinho Kisilumeso, demande à tout celui

qui se reconnaît ancien joueur de l'A.S Mabuïlu de venir intégrer la plateforme ainsi créée. «Les portes sont grandement ouvertes et le numéro de contact est le +243 815024922. Venez

nous rejoindre pour pérenniser notre souvenir commun», a-t-il lancé en direction de ses anciens camarades qui n'ont pas encore rejoint la barque.

Lucien Dianzenza

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026

Isaac Ngata affiche ses premières ambitions

Le sélectionneur des Diables rouges a animé, le 15 novembre, une conférence de presse au cours de laquelle il a affiché son optimisme quant à la capacité de son équipe à livrer une prestation de qualité ce vendredi à Ndola face aux Chipolopolos de la Zambie en match comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Isaac Ngata va s'appuyer sur les atouts dont disposent sa sélection pour réussir son premier match sur le banc des Diables rouges en tant que sélectionneur. « *Le premier atout que nous avons, c'est la volonté et la détermination. Le peu que j'ai vu aujourd'hui à la séance d'entraînement m'a donné un peu de confiance. Dans la fatigue, on a su garder notre concentration. Cela me suffit énormément. Face à la Zambie, nous allons exploiter au maximum les capacités et les chances que*

nous avons », a-t-il souligné. En face, c'est la sélection zambienne en pleine progression depuis leurs deux dernières confrontations avec le Congo lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2017. Ces deux rencontres, faut-il le rappeler, s'étaient soldées sur un score identique d'un but partout, soit en terre zambienne tout comme à Kintélé. Adjoint de Pierre Lechantre à l'époque, Isaac Ngata a reconnu que la Zambie est une équipe qui a des capacités particulières qui font d'elle une sélection



Isaac Ngata animant sa première conférence de presse Adiac

difficile à manœuvrer chez elle. « *La Zambie est une équipe régulière qui a en son sein certains joueurs qui jouent ensemble depuis 2013 et d'autres qui viennent d'arriver. C'est du*

costaud mais je pense que les Zambiens nous recevront là où ils ne nous attendent pas. Même si je n'ai qu'1% de chance, je ferai tout pour gagner », a-t-il dit. Et d'ajouter : « *Nous*

les avons examinés et nous allons mettre en place un système pour pouvoir non seulement contrer le jeu zambien mais aussi imposer le nôtre.» Les Diables rouges, a-t-il expliqué, sont en pleine reconstruction.

Après l'élimination du Congo dans les ultimes minutes de la rencontre contre la Gambie lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qui a laissé les traces, certains joueurs avaient décidé de ne plus revenir en sélection. Un travail de fond a été fait pour qu'ils reviennent à la raison. « *C'est sur cette base que je me suis appuyé pour remettre les pendules à l'heure. Je leur ai dit que le football au Congo traverse une crise de résultats aujourd'hui. C'est à vous d'écrire votre page et à vous de remonter le football congolais* », a conclu Isaac Ngata. Le projet de reconstruction prendra du temps. Il faut de la patience.

James Golden Eloué

« Le premier atout que nous avons, c'est la volonté et la détermination. Le peu que j'ai vu aujourd'hui à la séance d'entraînement m'a donné un peu de confiance. Dans la fatigue, on a su garder notre concentration.

Cela me suffit énormément. Face à la Zambie, nous allons exploiter au maximum les capacités et les chances que nous avons »

AFFAIRES SOCIALES

Le Programme national des filets sociaux entrera en vigueur en 2024

Le Programme national des filets sociaux, qui vise à assurer la protection sociale de 65 000 ménages vulnérables dans sa première phase, a été présenté le 15 novembre à Brazzaville.

Réduire de 75% la part des ménages bénéficiaires vivant sous le seuil de pauvreté alimentaire fait partie des objectifs visés par le Programme national des filets sociaux qui entrera en vigueur l'année prochaine.

« *Le Programme contribuera à la réduction de la pauvreté en accroissant le niveau de revenus des ménages défavorisés* », a expliqué Corelli Mavoungou, coordonnatrice dudit programme lors de sa présentation en présence de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Marie-Cécile



Présentation du Programme national des filets sociaux Adiac

Mboukou-Kimbatsa.

A travers ce programme, il est, par ailleurs, question de renforcer les moyens de subsistance des bénéficiaires ; de fournir un revenu minimum aux personnes vulnérables ne pouvant pas réaliser une activité productive ; d'accroître l'accès des bénéficiaires aux services sociaux de base. Des

revenus de solidarité, des pensions sociales qui seront allouées aux personnes âgées vivant seules sont également prévus.

Le Programme national des filets sociaux s'inscrit dans la continuité des projets déjà réalisés en matière d'assistance sociale. Il vient donc assurer l'extension des filets sociaux

à un nombre de bénéficiaires plus grand. Le contexte ayant conduit à sa mise en œuvre est marqué, entre autres, par l'augmentation de la pauvreté ; l'offre d'emploi salarié limité pour les jeunes, a expliqué Corelli Mavoungou en soulignant l'efficacité des filets sur la réduction de la pauvreté.

Il convient de rappeler que la

présentation du Programme national des filets sociaux, qui entrera en vigueur en 2024, a été faite le 15 novembre à Brazzaville, à l'occasion de la première édition des journées portes ouvertes sur l'action sociale. Ces journées qui ont débuté lundi prendront fin le 17 novembre.

Rominique Makaya